**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 21 (1883)

Heft: 1

**Artikel:** Elégie de Janvier

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-187552

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### ROMANDE JOURNAL

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Suisse: un an . . . 4 fr. 50 six mois. . 2 fr. 50 ETRANGER: un an . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. -Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES: La ligne ou son espace, 15 c.

Pour l'étranger, 20 cent.

## Les Nègres blaucs.

Nous avons éprouvé une agréable surprise à l'arrivée du magnifique cortège qui, mardi dernier, a parcouru les rues de Lausanne; nous avons tous admiré la prestance de ces hommes bien découplés, au visage noir, poli et lustré, à la chevelure crépue, aux costumes éclatants, chantant et dansant avec tant de grâce et d'ensemble.

Vous avez sans doute cru, chers lecteurs, qu'il s'agissait d'une mascarade? eh bien, pas du tout; c'était là des noirs bon teint, venant directement du royaume de Dili-Sika-Ahmed-Homaa-el-Soukarasdja, des environs de Captown, ancien pays allié de Sa Majesté détrônée Cetiwayo. Le 'roi seul, ancien habitant des bords de la Veveyse, s'était, pour la circonstance, plongé dans un bain de noir de fumée, mélangé d'esprit de vin. Voici, en quelques mots, son histoire véritable.

Il y avait une fois, — il y a bien longtemps de cela, — sur les bords de la Veveyse, une petite maisonnette habitée par un pêcheur. La famille était nombreuse, les besoins étaient grands, mais la pêche allait bien, la ferra, la perche et la truite abondaient dans ses filets. Malheureusement, une épidémie survint, qui lui enleva en peu de temps tous les siens; et comme une épreuve ne vient jamais seule, diverses circonstances amenèrent bientôt la misère sous cet humble toit. Dégoûté de ces bords, il se décida à quitter son pays pour aller chercher fortune dans des contrées lointaines.

D'étape en étape, notre pêcheur arriva à Marseille où il erra plusieurs jours, cherchant une occupation, et où il finit par s'engager, lui, marin d'eau douce, à bord d'un grand voilier en partance pour les Indes. Le canal de Suez n'existait pas; il fallut doubler le Cap. La traversée fut heureuse les premiers temps. Il passa la ligne et reçut le baptême. Mais quelques jours avant d'arriver au Cap, une forte tempête poussa le navire vers la côte et le brisa sur les rochers.

Notre Vaudois, premier prix de natation à la Navigation de Vevey, s'en tira assez bien et réussit à gagner le rivage. Il fut recueilli par des naturels qui, au lieu de le croquer vif, lui firent toutes sortes d'amabilités. Lui, qui était malin, qui avait été à l'école de Corsier, leur enseigna les divers procédés de la pêche, ainsi que bien d'autres choses utiles qui ne tardèrent pas à le faire proclamer roi. Il administra le pays avec sagesse, convertit ses nouveaux sujets, institua des écoles, et leur apprit le patois du canton de Vaud, qui devint langue nationale. Son nom fut cependant changé en celui de : Seha-id-el-

Sloukouskigourous. Comme il avait été, en Suisse, caporal dans la une du sept de la II, il organisa une armée et apprit à ses sujets l'école de soldat, le maniement de la massue, et la charge en douze temps avec de vieux fusils à pierre achetés d'un négrier.

La vie que Sa Majesté menait était toute de roses; néanmoins, de temps en temps, elle avait le mal du pays; le petit blanc lui faisait défaut. Un beau jour, il assembla ses notables et leur tint ce discours :

« Ie ne su pas fotu dè resta pllie granteimps pè chaôtre. Vû alla fère on tor dein mon pays po bâire on verre dè Lavaux avouè lè z'amis. Vo faut veni avouè mè, n'aurein fére onna vesite à clliau dè Vevai et dè Losena et petêtre à clliau dè Dzenève. Veni pì, n'ya pè lé que d'ai bon lulus. >

Sitôt dit, sitôt accepté. Sa Majesté s'embarqua au Cap avec sa suite, un choix d'hommes bien bâtis et

un corps de musique anglais.

C'est ainsi qu'après un voyage de plusieurs mois, nos hommes sont arrivés sains et saufs à Vevey. En témoignage du plaisir qu'il éprouvait de revoir son pays, le roi organisa de suite un cortège de bienfaisance, pour lequel la municipalité de Vevey se mit gracieusement à sa disposition. C'est ce cortège que nous avons applaudi mardi et qui visitera Genève demain.

Il paraît qu'à la requête de deux de ses chefs qui ontitrouvé le petit blanc municipal si bon, Sa Majesté s'est décidée à faire, sur nos rives, un essai de colonisation de noirs; ainsi, jusqu'à nouvel ordre, ces illustres étrangers se sont installés à Vevey. Il ne nous reste donc qu'à les remercier vivement de leur générosité.

On assure que Seha-id-el-Sloukouskigourous vient de s'adresser à un célèbre docteur de Paris, dans le but d'obtenir un spécifique pour débarbouiller ses sujets.

F. CHd.

## Elégie de Janvier.

Plaintes d'un porte-monnaie, sur un vieux thème de Millevoie: « La chute des feuilles. »

ACTUALITÉ DOULOUREUSE

Desinotes du premier des mois L'hiver avait jonché la terre; Mes dettes étaient sans mystère Et mes revenus aux abois.

Triste et mourant en sa faiblesse, Mon porte-monnaie, en pleurant, Songeait à ces jours d'allégresse Où l'on pouvait payer comptant: Argent mignon! vois, je succombe! Ton absence a ruiné mon sort; Avec ce dernier sou qui tombe J'entends sonner mon glas de mort. Fatal oracle que j'abhorre, Tu m'as dit: • Les feuilles des bois

- · A tes pieds tomberont encore,
- · Mais c'est pour la dernière fois.
- · La voix des procureurs résonne;
- · Plus pale que le pale automne,
- · Tu t'inclines vers le tombeau.
- · Ta rondeur s'est évanouie,
- Tu vas expirer d'anémie
- · Avant les chants du renouveau!

- Et je meurs! de leur cupide haleine M'ont séché les durs créanciers, Et sur mon sein, frayeur soudaine, J'ai vu se pencher les huissiers. Tombe, tombe l gloire éphémère! Gros goussets, plaignez mon destin; Les temps sont durs, l'heure est amère, Les notes ont sucé mon sein!...

Pourtant, dans ma bourse éplorée, Si quelque rente inespérée Venait s'égarer cette nuit, Eveille par ce joyeux bruit Ma gloire un instant redorée...

Il dit, se meurt, et sans retour: La dernière note qui tombe A signalé son dernier jour. Près d'ici l'on creusa sa tombe, Car la rente, hélas, ne vint pas Trouver la bourse désolée; Et l'huissier noir de la vallée Troubla seul du bruit de ses pas Le logis de l'inconsolée.

## Epilogue:

O vous! qui sans égard aux mœurs, à l'amitié, Lancez dans le public vos notes sans pitié, Songez-vous au danger, à la noirceur amère Qu'il y a de faire ainsi de la peine à son frère!

Janvier.

Un ancien Bellettrien.

# On nous écrit du district de Payerne:

## Monsieur,

Voici une petite farce, parfaitement authentique, qui ne manque pas d'originalité. Vous savez sans doute ce qui, dans la campagne, s'appelle « betzoter »; c'est détourner, au préjudice de ses parents, une certaine quantité de blé ou de toute autre chose; enfin, pour le cas dont il s'agit, c'était du froment qu'un fils « betzotait » à son père, et qu'il voulait vendre dans le but de se faire de l'argent pour la prochaine fête. Mais il fallait descendre avec le sac, depuis le grenier qui se trouvait sous les combles, et le père demeurant au premier étage, il y avait à craindre de le rencontrer dans l'escalier... En telle occurrence, que lui dire?...

Un idée vint au jeune homme. Il se charge le sac sur l'épaule et descend la première rampe à reculons, c'est-à-dire dans la position de quelqu'un qui monte. Grand bien lui en prit d'avoir recours à ce stratagème, car il ne tardà pas à rencontrer son père, qui lui demande impérieusement ce qu'il faisait là avec ce sac.

Le fils répond avec calme que c'est son ami et

voisin François qui le « betzote » à son père, et qui l'a chargé de le cacher dans leur galetas.

Le père, furieux, et ne voulant pas jouer le rôle d'un receleur, lui dit: « Hâte-toi de reporter ce sac où tu l'as pris, je ne veux pas de ce commerce chez

Et le fils de descendre rapidement avec son sac · betzoté » sur le dos.

# Coumeint quiet po aqchenâ cauquon, faut étrè su dè se n'afférè et ne pas étrè ein

Vo sédè que l'est qu'on messeilli? L'est tot bounameint on espèce de gapion po la campagne, que dåi tsouyi que nion n'aulè à la marauda, et que gadzè cllião que l'accrotsè à robâ dein lè pliantadzo, et à dépelhi lè z'âbro dè lâo fruita. Lâi a assebin dè cllião gapions po garda lo bou contrè lè z'amateu dâo bou dè louna, et dâi z'autro po gardâ lè vegnès, kå y'à tant dè dzeins qu'ont petita concheince, que lè faut veilli tot coumeint lè vatsès découté on tsamp dè tréfle, ao lè tchivrès à coté d'on carreau dè tchoux. Et pi y'a lè z'einfants qu'ont lo diablio po grimpâ su lè pérâi, lè pomâi, lè ceresi, lè proumâi et lè premiolai, âo bin po lâo z'acoulhi dâi pierrès et dai batons contrè, po cein que traovont adé meillao lo fruit ai z'autrès dzeins què lo leu, et dépeliéront tot se n'aviont pas couson dâo messeilli. Et po lè vegnès, l'est onco bin pi, lè resins sont tant bons! L'est po cein que dein lo vegnoublio l'ein faut dein lo teimps dè la veneindze, et lâo diont dâi « gardė-vegnės ». Quand sont dâi bravès dzeins, va bin, lè vegnolans pâovont étrè tranquillo; mâ s'ein pao trova que ne voudré pas cauchena, coumeint y'ein a z'u ion à stâô derrâires veneindzès; mà qu'a bintout z'u se n'afférè.

On citoyein que sè promenâvè ein sédieint la route, dein ion dâi bons partsets dè La Coûta, guegnivè ion dè cllião gardes que seimbliavè férè dão miquemaque, que pequetâve dâi grans decé, delé; que s'arretave vai le balles grougnes, et quand vayâi 'na balla rappa, lâi rongnivè la quiua avoué l'onglie dao paodzo et la fourrave dein sa catsetta, per dézo sa roulière. Lo citoyein que cein ve se peinsà: atteinds! tè vu férè 'na farça, et l'eintrè dein onna vegne, sè met à fére état dè maraudà dâo resin, et d'ein reimplia sè fatès, ein sè léveint à tot momeint po étrè vu dâo garde. Quand lo garde lo vâi, ye trace après, l'einsurte et lai vao fére reindre lè resins; mâ l'autro refusè et lo garde lài fà: Ao nom dè la loi, vo z'allà veni avoué mé tsi lo syndi-

- Allein! se repond lo citoyein, et ye vont. Arreva tsi lo syndiquo, lo garde fà son rappoo, et dit que l'a arreta cé individu que robave dai resins, que mémameint l'ein a per dedein sè z'haillons, que n'ia qu'a vairè lè boussès que font.

- Eh bin vouedi voutrè catsettès, se lai fa lo syndiquo aprés l'avâi condana et l'avâi bin brama.

- Ye vu bin, monsu lo syndiquo, se repond; ma dévant, fédè vouedi cllião ão garde, et vouidéri

la minnès aprés.

Ma făi lo garde coumeinçà à étrè eimbétâ, à veni rodzo et à grula dein se tsaussès, ka du sailli su la trablia ao syndiquo tot cein que l'avai roba, aprés quiet, lo citoyein soo à son tor on eimbottà dès folhiès chetsès.